### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----

Envoyé en préfecture le 19/12/2019 Reçu en préfecture le 19/12/2019

Affiché le 20.12.2019

ID: 089-200039642-20191217-100\_2019-DE

#### DEPARTEMENT DE L'YONNE

## ARRONDISSEMENT D'AVALLON

### COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

#### Nombre de conseillers :

En exercice: 73
Présents: 55
Absent(s): 12
Pouvoir(s): 6
Votants: 61

## <u>Délibération n° 100-2019</u>

Le dix-sept décembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armancon: M. BURGRAF Roland, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, Mme ROYER Maryse, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay: Mme TRONEL Catherine, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Bernouil: M. PICARD Bruno, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. BOLLENOT Jean-Louis, Collan: M. GOGOIS Francis, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. GOVIN Gérard, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. MOULINIER Laurent, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. ZANCONATO Eric, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Ravières: M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: Mme MUNIER Françoise, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: M. GILBERT Jacques, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Stigny: M. BAYOL Jacques, Tanlay: M. BOUILHAC Jean-Pierre, Mme PICOCHE Elisabeth, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. LEVOY Thomas, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, Mme BOIX Anne-Marie, Mme DOUSSEAUX Jacqueline, M. GOURDIN Jean-Pierre, M. HARDY Raymond, M. LENOIR Pascal, M. ROBERT Christian, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Tronchoy: M. TRIBUT Jacques, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: Mme BORGHI Micheline, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José.

**Excusés**: *Baon*: M. CHARREAU Philippe, *Gland*: Mme NEYENS Sandrine, *Ravières*: M. HELOIRE Nicolas, *Serrigny*: Mme THOMAS Nadine, *Tonnerre*: Mme BERRY Véronique, Mme COELHO Caroline, M. LANCOSME Michel, Mme LAPERT Justine, M. ORTEGA Olivier, M. SERIN Mickail, *Villon*: M. BAUDOIN Didier, *Viviers*: M. PORTIER Virgile.

<u>Excusés ayant donné pouvoir</u>: *Argenteuil-Sur-Armançon*: M. MACKAIE Michel, *Flogny La Chapelle*: Mme CONVERSAT Pierrette, *Lézinnes*: M. GALAUD Jean-Claude, *Tanlay*: M. BOURNIER Edmond, *Tonnerre*: Mme DUFIT Sophie, *Yrouerre*: M. PIANON Maurice.

<u>Secrétaire de séance</u>: M. GONON Jean-Louis **Date de convocation**: 11 décembre 2019

# **Objet**: **ECONOMIE**

**Tarifs** 

Vu les délibérations suivantes de la Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne" (CCLTB) :

- 18-2016 relative à la refacturation des loyers, charges, services et consommations,
- 69-2019 regroupant les tarifs de location de salles, bureaux occasionnels et matériel informatique,
- 22-2016 et 92-2018 fixant le montant du loyer et le taux de charges pour les espaces de travail de la pépinière,
- 27-2016 détaillant les tarifs liés au Très Haut Débit,
- 21-2016 et 131-2018 fixant le montant du loyer et le taux de charges pour les espaces de travail pour le pôle administratif et 61-2018 et 62-2018 pour le plateau santé,
- 93-2018 regroupant les tarifs de location à destination des entreprises utilisant l'espace de Coworking,
- 25-2016 actant les tarifs des prestations copies et fax,
- 26-2016 énonçant les tarifs de reproduction et remplacement de clés et badge,
- 91-2018 fixant le tarif annuel de la domiciliation postale,

Considérant l'avis favorable de la commission « Economie » du 25 novembre 2019,

Considérant le nombre important de délibérations des prestations tarifées de la CCLTB et la nécessité d'une meilleure lisibilité,

Madame la présidente propose que les prestations soient regroupées sur un seul document, et que les tarifs annexés soient appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019

Reçu en préfecture le 19/12/2019

Affiché le 20.12.2019

ID: 089-200039642-20191217-100\_2019-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	61	pour
	0	contre
	0	abstention

**AUTORISE** la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB) à appeler et à percevoir les loyers, les charges, les services et les consommations dans le cadre de location d'espaces de travail et /ou de matériel,

**AUTORISE** la CCLTB à engager, sur demande de l'occupant, des dépenses liées à l'activité de celui-ci et à lui en reporter le coût,

**ACCEPTE** l'application des tarifs proposés ci-après en ANNEXE 1 et en ANNEXE 2 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.



#### La présidente

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).